

SICAV ENTREPRISE
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2006

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30
SEPTEMBRE 2006

Monsieur le président du conseil,

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration du 14 avril 2005, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 30 septembre 2006, font apparaître un total actif de 30 927 720 DT, un actif net de 30 850 181 DT pour 298 906 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 103,210 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 30 septembre 2006.

SICAV ENTREPRISE
BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2006

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2006	30/09/2005	31/12/2005
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		21 692 105	5 120 057	13 463 219
Titres OPCVM		616 860		301 864
	3.1	22 308 965	5 120 057	13 765 083
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	9 150 755	1 190 000	2 986 582
Disponibilités	3.3	<532 000>	31 005	35 374
		8 618 755	1 221 005	3 021 956
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		30 927 720	6 341 062	16 787 039
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	75 118	6 643	33 985
Autres créditeurs divers		2 421	5 235	1 437
TOTAL PASSIF		77 539	11 878	35 422
<u>ACTIF NET</u>				
Capital		29 901 824	6 214 997	16 280 110
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs				
Sommes distribuables de l'exercice		948 357	114 187	471 507
ACTIF NET	3.5	30 850 181	6 329 184	16 751 617
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 927 720	6 341 062	16 787 039

SICAV ENTREPRISE**ETAT DE RESULTAT****PERIODE ALLANT DU 1ER JUILLET 2006 AU 30 SEPTEMBRE 2006****(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Note	Du 01/07/2006 au 30/09/2006	Du 01/01/2006 au 30/09/2006	Du 02/08/2005 au 30/09/2005	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Revenus du portefeuille-titres		282 389	679 131	27 431	165 698
Dividendes			27 081		
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	282 163	651 725	27 431	165 698
Autres revenus		226	325		
Revenus des placements monétaires	4.2	86 961	235 807	18 841	57 404
<i>Total des revenus des placements</i>		369 350	914 938	46 272	223 102
Charges de gestion des placements	4.3	<75 118>	<176 522>	<6 643>	<40 628>
Revenu net des placements		294 232	738 416	39 629	182 474
Autres produits					
Autres charges	4.4	<7 512>	<18 078>	<875>	<4 712>
Résultat d'exploitation		286 720	720 338	38 754	177 762
Régularisation du résultat d'exploitation		18 599	228 019	75 433	293 745
Sommes distribuables de la période		305 319	948 357	114 187	471 507
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<18 599>	<228 019>	<75 433>	<293 745>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<16 649>	<64 829>	<1 553>	<2 840>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		18 742	51 784	7 950	7 950
Frais de négociation					
Résultat net de la période		288 813	707 293	45 151	182 872

PERIODE ALLANT DU 1ER JUILLET 2006 AU 30 SEPTEMBRE 2006**(Montants exprimés en dinars tunisiens)**

	Notes	Du 01/07/2006 au 30/09/2006	Du 01/01/2006 au 30/09/2006	Du 02/08/2005 au 30/09/2005	Du 02/08/2005 au 31/12/2005
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		288 813	707 293	45 151	182 872
Résultat d'exploitation		286 720	720 338	38 754	177 762
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		<16 649>	<64 829>	<1 553>	<2 840>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		18 742	51 784	7 950	7 950
Frais de négociation					
Distributions de dividendes			<677 852>		
Transactions sur le capital		477 744	14 069 123	6 284 033	16 568 745
Souscriptions		8 663 888	33 181 560	7 115 304	21 347 728
Capital		8 439 015	32 135 760	7 028 400	20 945 200
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<1 565>	20 949		
Régularisation des sommes distribuables		226 438	1 024 851	86 904	402 528
Rachats		<8 186 144>	<19 112 437>	<831 271>	<4 778 983>
Capital		<7 980 773>	<18 515 938>	<819 800>	<4 670 200>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		2 467	<6 033>		
Régularisation des sommes distribuables		<207 838>	<590 466>	<11 471>	<108 783>
Variation de l'actif net		766 557	14 098 564	6 329 184	16 751 617
Actif net					
En début de période		30 083 624	16 751 617		
En fin de période		30 850 181	30 850 181	6 329 184	16 751 617
Nombre d'actions					
En début de période		294 325	162 750		
En fin de période		298 906	298 906	62 086	162 750
Valeur liquidative		103,210	103,210	101,942	102,929

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont

notamment l'exonération de ses bénéficiaires annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2006 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évalués à la date d'arrêt à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
Obligations CIL 2004-2	400	32 002	32 905	0,11%

Obligations CIL 2005-1	2 500	250 000	263 501	0,85%
Obligation ATL 2006-1	5 000	500 000	507 693	1,65%
Obligation El Wifack Lease 2006-1	1 000	100 000	101 325	0,33%
Obligation El Mouradi Palace 2005 A	3 000	300 000	304 274	0,99%
Obligation El Mouradi Palace 2005 B	3 000	300 000	304 274	0,99%
Obligations Tunisie Leasing 2006-1	11 900	1 190 000	1 197 696	3,88%
Obligations Tunisie Leasing 2005-1	4 000	400 000	420 743	1,36%
Obligations BTKD 2006	20 000	2 000 000	2 003 561	6,49%
FCC BIAT CREDIMMO1	400	400 000	402 590	1,30%
Total Obligations de sociétés		5 472 002	5 538 562	17,95%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 04 2014	9 495	9 929 881	10 145 599	32,89%
BTA 03 2012	500	506 042	520 947	1,69%
BTA 02 2015	2 100	2 209 200	2 286 924	7,41%
BTA 03 2009	500	515 000	529 274	1,72%
BTA 04 2010	2 500	2 610 000	2 670 799	8,66%
Total Bons de trésor		15 770 123	16 153 543	52,37%
Total obligations et valeurs assimilées		21 242 125	21 692 105	70,32%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	3 014	313 732	311 455	1,01%
SICAV AXIS TRESORERIE	2 911	313 354	305 405	0,99%
Total OPCVM		627 086	616 860	2,00%
Total		21 869 211	22 308 965	72,32%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Dépôts à vue				
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	-	2 729 000	2 735 866	8,87%
Total dépôts à vue	-	2 729 000	2 735 866	8,87%
Bons de Trésor à Court terme				
BTC 52 semaines du 09/10/2007	500 000	473 873	473 873	1,54%
Total Bons de Trésor à Court terme	500 000	473 873	473 873	1,54%
Certificats de dépôt				
TUNISIE FACTORING au 28/02/2007	500 000	481 575	490 174	1,59%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	500 000	481 575	490 174	1,59%
AMEN BANK au 05/10/2006	1 000 000	998 336	999 574	3,24%
AMEN BANK au 09/10/2006	500 000	499 168	499 573	1,62%
Total émetteur AMEN BANK	1 500 000	1 497 504	1 499 147	4,86%
Total Certificats de dépôt	2 000 000	1 979 079	1 989 321	6,45%
Billets de trésorerie				
CARTHAGO au 30/01/2008	500 000	500 000	518 200	1,68%
Total émetteur CARTHAGO	500 000	500 000	518 200	1,68%
TUNISIE FACTORING au 18/10/2006	500 000	492 429	498 856	1,62%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	500 000	492 429	498 856	1,62%
ALMES au 14/11/2006	750 000	742 574	745 644	2,42%
ALMES au 19/10/2006	600 000	597 990	598 553	1,94%
Total émetteur ALMES	1 350 000	1 340 564	1 344 197	4,36%
ELECTROSTAR au 09/11/2006	1 600 000	1 575 492	1 590 442	5,16%
Total émetteur ELECTROSTAR	1 600 000	1 575 492	1 590 442	5,16%
Total billets de trésorerie	3 950 000	3 908 485	3 951 695	12,80%
Total	-	9 090 437	9 150 755	29,66%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2006</u>	<u>30/09/2005</u>	<u>31/12/2005</u>
Achats souscriptions à régler	<473 873	: -	-
Liquidation émissions/rachats	<178 624	: 27 012	29 312
Coupons à recevoir	<15 327	: -	-

AMEN BANK PASTEUR 01 101 106 222

135 824

3 993

6 062

<532 000>

31 005

35 374

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2006 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 septembre 2006.

3.5 Capital en VL - Actif net :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2006 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2006

En Nominal **16 275 000**

Frais de négociation

Différence d'estimation (+/-) <2 840>

Plus-value réalisée 7 950

Régularisations 471 507

Capital en VL **16 751 617**

Nombre de titres 162 750

Nombre d'actionnaires 49

Souscriptions réalisées (En Nominal)Montant **32 135 758**

Nombre de titres 321 258

Nombre d'actionnaires entrants 66

Rachats effectués (En Nominal)Montant **18 515 938**

Nombre de titres 185 102

Nombre d'actionnaires sortants 18

Capital au 30 septembre 2006En nominal **29 894 820**

Frais de négociation

Différences d'estimation (+/-) <64 828>

Plus ou moins-value réalisée 51 783

Résultat antérieur incorporé au capital 20 (i)

Régularisations 968 386

Capital en VL - Actif NetNombre de titres **30 850 181**

Nombre d'actionnaires 298 906

97

Valeur Liquidative**103,210**

(i) L'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006 a décidé d'intégrer le reliquat non distribué provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/07 /2006 au</u> <u>30/09/2006</u>	<u>Période du 02/08/2005</u> <u>au 30/09/2005</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au 31/12/2005</u>
Intérêts sur BTA	240 474	5 918	107 464
Intérêts sur obligations	41 689	21 513	58 234
	282 163	27 431	165 698

4. 2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006 se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/07 /2006</u> <u>au 30/09/2006</u>	<u>Période du 02/08/2005</u> <u>au 30/09/2005</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au 31/12/2005</u>
Intérêts sur billet de trésorerie	59 872	4 769	26 135
Intérêts sur certificats de dépôt	20 214	-	-
Intérêts sur dépôt à vue	6 875	14 072	31 269
	86 961	18 841	57 404

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006 à 75 118 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006 à 7 512 DT et correspond à la redevance du conseil du marché financier.

4.5 Ratios de gestion des placements :

Les ratios de gestion des placements pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2006 se présentent comme suit :

- Charges de gestion des placements/actif net soit : $176\,522/30\,850\,181 = 0,57\%$
- Autres charges / actif net soit : $18\,077/30\,850\,181 = 0,059\%$
- Résultat distribuable / actif net soit : $720\,339/30\,850\,181 = 2,33\%$

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à la société TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

La rémunération de l'AMEN BANK est prise en charge par TUNISIE VALEURS.